Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 576

Artikel: Le nouveau code pénal japonais

Autor: S.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1436

DIRECTION ET RÉDACTION
Mⁿ• Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

ANNONCES

SUISSE.... Fr. 6.— ETRANGER. > 8.— 11 cent, le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

nequelling p. annonces répétées les abonoments partent du 1" janvier. A partir de juillet, il est délitré des abonoments de 6 mois (3 fr.) ralables pour le semestre de l'année en cours.

Si Dieu eût voulu que la femme devînt le chef de l'homme. il l'eût tirée de son cerveau; s'il eût voulu qu'elle fût son esclave, il l'eût tirée de ses pieds. Il voulut qu'elle fût sa compagne et son égale : en conséquence, il la tira de son côté.

1 8 OCT 1940.

Le TALMUD.

Pour le vote des femmes... en avant!...

En effet, et la votation fédérale sur la pré-paration militaire obligatoire de la jeunesse ayant été fixée au 1er décembre prochain, le Conseil d'Etat du canton de Genève a décidé qu'auraient lieu à la mème date, selon l'habi-tude de grouper les votations populaires pour éviter des frais, deux votations cantonales qui attendent depuis un certains temps que les évé-nements permettent une consultation popu-laire : celles sur les contrats collectifs et celle

sur le vote des femmes.

Le délai qui nous est ainsi imparti pour pré-Le délai qui nous est ainsi imparti pour pré-parer notre campagne est excellent, ni trop long, ce qui aurait risqué de lasser l'attention, ni trop court, ce qui, en nous bousculant, au-rait imposé à toutes nos démarches un carac-tère hâtif. Nous estimons aussi que c'est un avantage pour nous que deux autres votations aient lieu le même jour, ceci nous évitant le reproche dont on nous menaçait déjà au mois d'avril de déranger les électeurs à un moment où ils ont bien autre chose en tête que le vote des femmes! des femmes!

où ils ont bien autre chose en tête que le vote des femmes!

La décision du Conseil d'Etat ayant été prise peu avant que ce numéro de notre journal fût mis en pages, nous ne pouvons par conséquent donner aujourd'hui à nos lecteurs aucune indication sur les projets du Comité de l'Initiative suffragiste; mais il va de soi que nous les tiendrons au courant, quinzaine après quinzaine, du développement de la campagne. Ce que, en revanche, nous pouvons leur dire dès aujourd'hui, c'est que, plus que jamais, nous avons besoin de leur appui pour constituer cette opinion publique éclairée et compréhensive dont l'influence peut être si grande au moment décisif; et pour faire comprendre à chacun qu'en ces heures graves, où de tous les côtés l'on réclame un « renouveau », repousser sous des prétextes désuets l'aide, la bonne volonté, le dévouement à la chose publique, le sens civique et patriotique des femmes de Genève, est méconnaitre la valeur de précieuses réserves nationales, et priver le canton d'un mourt efficieure de feres pauves Ch. à l'heure. réserves nationales, et priver le canton d'un apport efficace de forces neuves. Or, à l'heure actuelle, c'est ce que personne qui a conscience de ses responsabilités n'a le droit de faire.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Berne, Salle du Conseil National

Rappel du programme

Samedi 5 octobre, 14 heures : Assemblée

Affaires administratives. - Rapports des Commissions. - Conférences d'hygiène sociale, (M^{lles} HAHN et GUTWILLER). - Réception de jeunes citoyennes, (M^{me} DEBRIT). - Action de secours aux réfugiés, (M^{lle} M. GAMPERT). 20 h. 15 : Soirée familière, (Hôtel Schweizerhof).

Dimanche 6 octobre, 10 heures : Séance publique

La Suisse au service de l'humanité, (M^{Ile} le D^r GIROD). - Aux sources de l'esprit suisse, (MM. LASSERRE et JAGGI).

13 heures: Repas en commun, (Restaurant Innere Enge).

Cordiale invitation à toutes les lectrices de notre journal

En dépit des temps difficiles, en dépit des soucis et des misères de l'heure, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses convoque à nouveau son Assemblée générale, qui, selon une tradition déjà longue, a toujours lieu au début d'octobre. Et ceci non seulement parce que le Comité désire rendre compte de son activité passée, et conférer sur son activité future, mais aussi et surtout parce que, en cette période de transformations et de bouleversements, les femmes doivent aussi savoir prendre position vis-à-vis des événements qui les entourent.

Nous femmes, qui constituons la moitié de notre peuple, portons de ce fait la moitié de la responsabilité à l'égard de notre patrie bien-aimée, et notre devoir est de voir clairement en quoi consiste cette responsabilité. Certes, il est de toute importance que chacune,

Message de la Présidente là où elle se trouve, remplisse consciencieusement sa tâche immédiate; mais il faut savoir aussi jeter plus loin que le cercle étroit des occupations journalières un regard sur l'ensemble, pour se rendre compte de ce qui est essentiel et orienter sa vie quotidienne en tenant compte de ces différents points de vue.

Il est donc d'une pressante nécessité de nouer plus étroitement encore par des échanges de vues les liens entre nous toutes femmes, et affirmer de la sorte cette ferme unité de volonté et d'action, qui est signe de la force d'un peuple aux heures critiques de l'histoire. Mais avant toute chose, c'est aussi notre profonde reconnaissance que nous tenons à exprimer de pouvoir ainsi nous réunir en paix, et de pouvoir discuter de la sorte les problèmes qui nous tiennent à cœur en tant que femmes, et en tant que femmes suisses. Puisse cette Assemblée être bénie.

Clara Nef.

Pourquoi les femmes travaillent-elles ?

les anciennes lois ne connaissaient que l'adul-

les anciennes iois ne connaissaient que l'acquitère de la femme. Une grande nouveauté, qui constitue une révolution dans les mœurs japonaises, est l'interdiction de louer des mineures à des maisons de plaisir ou de geishas.

Une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich.

N.D.L.R. — Nous avons déjà, dans notre précédent N°, cité la brochure que notre collaboratrice analyse ci-après, et qui vient à son heure pour répondre par des faits aux nombreuses attaques contre le travail féminin qu'ont déclanchées les démobilisations de ces derniers canchees les demootisations de ces derniers mois, et la crainte justifiée du chômage qui pèse sur notre pays. Nous l'avons dit: on ne peul maintenant ouvrir un journal sans y trou-ver une diatribe contre le travail féminin ou des menaces d'interdiction de celui-ci, et l'on des menaces d'interdiction de celui-ci, et l'on entend couramment répéter qu'il faut renvoyer les femmes aux besognes domestiques, afin que soient ainsi libérés pour des hommes, démobilisés ou chômeurs, les emplois qu'elles occupaient auparavant 1... Ce qu'elles-mêmes deviendront, avec quoi elles payeront leur pain quotidien... l'on ne paraît guère s'en soucier!

L'Office suisse pour les Professions féminines, qui avait déjà mené en 1936 une por intéressante enquête sur la situation économique des institutrices dans le canton de Zurich, a donc été bien inspiré en publiant les résul-

que des institutrices dans le canton de Zurich, a donc été bien inspiré en publiant les résul-tats d'une seconde enquête minutieuse et sin-cère, menée en 1938, dans le canton de Zurich également, par Mlles Milly Furrer et Hedy Walter. C'est à cette publication que sont em-pruntées les données suivantes: souhaitons qu'elles fassent réfléchir ceux qui auront l'honnêteté d'en tenir compte!...

Aux neuf mille questionnaires expédiés à 6000 employées de bureau et à 300 vendeuses, environ deux mille réponses furent faites. De celles-ci un certain nombre dut être éliminé pour divers motifs, si bien qu'en fin de compte la brochure que nous analysons ici concerne 1281 employées de bureau et 394 vendeuses.

Nouvelles de féministes étrangères

Les terribles bombardements de ces dernières semaines n'ont pas manqué d'inquiéter vivement toutes celles de nous que des liens d'amitié très étroits attachent à des féministes domiciliées dans des villes menacées. C'est pourquoi nous pensons que toutes celles de nos lectrices connaissant Miss Kathleen Courtney, dont les compétences en ma-tière de relations internationales sont si sûres et si appréciées, seront heureuses de savoir que l'une de ses amies domiciliée à Genève a reçu d'elle en date du 23 septembre un télégramme disant notamment :

Messages affectueux à toutes les amies de Ge-ève. Maison endommagée, mais personne touché nève. Maiso ni ébranlé.

Et une lettre de Katherine Bompas, datée du 17 septembre, nous dit qu'elle est étonnée elle-même de pouvoir continuer à dormir malgré d'incessants de pouvoir continuer à dormir maigre d'incessants bombardements. «Il est curieux, nous écrit-elle, combien l'homme s'habitue à ce que, il y a quejques mois à peine, il aurait déclaré impossible ». D'autre part une longue lettre datée du 19 août nous est parvenue de Miss Dingman, actuellement aux Etats-Unis, dont l'activité à l'Alliance Liniuscealle des Unices thefities de l'Alliance

Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles d'abord, au Comité des organisations fémi-nines pour la paix et le désarmement ensuite, est dans toutes les mémoires de celles qui ont eu le privilège de la rencontrer. Quelques extraits de cette lettre intéresseront certainement nos lec-

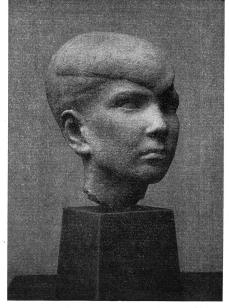
...La vague de réaction qui balaye tant de pays, affecte aussi les femmes, leur travail, et leur place dans la société. Les pertes causées par la guerre se manifestent dans fant de domaines que l'on se demande si il peut en résulter d'autre part quelque bien?... Certes, des enseignements doivent

cœur vous bruie d'arriver a exprimer mieux tout ce que l'on ressent...
...Et vous publiez toujours bravement votre Mouvement Féministe! Il faut du courage pour continuer sa tâche en ces temps sombres de découragement, mais je crois de tout mon cœur qu'aucun 'effort d'amour et de dévouèment pour une cause juste n'est perdu.

En dernière heure enfin, un télégramme nous a apporté indirectement des nouvelles de Mrs. Cor-bett Ashby, toujours à la campagne, au milieu des membres de sa famille et d'enfants londoniens hémembres de sa famille et d'enfants londoniens he-bergés, et toujours occupée par mille activités. Sa dernière lettre, datée du 23 août nous annonçait la parution de *lus Suffragü*, nouvelle manière, pour le début d'octobre: quand le premier nu-méro de notre journal international nous parvien-dra-t-il?

Le nouveau code pénal japonais

Au Japon, le code pénal est soumis à revision et le projet qui vient d'être publié contient des mesures favorables aux femmes. C'est ainsi que les dispositions relatives au divorce ont été modifiées de façon à placer homme et femme sur un pied d'égalité; l'adultère masculin y est sévèrement réprimé, alors que



ché Musée des Beaux-Arts, Zürich. Evelyne GALLAY-BARON (Genève) Portrait d'André G.

Nos femmes artistes :

Une sculpture d'une artiste romande à la XV° Exposition de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs à Zürich, qui a remporté grand succès pendant tout le mois de septembre.